

ENVIRONNEMENT

L'ambrosie, une question de santé

L'ambrosie est non seulement une plante invasive, mais surtout son pollen provoque des allergies, au point qu'elle est classée « nuisible à la santé humaine ». Son arrachage est obligatoire d'ici fin juillet dans le Haut-Rhin et le 1^{er} août dans le Bas-Rhin.

C'est une plante qui ne paye pas de mine, mais qui a de gros effets. L'ambrosie fait partie, avec la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya, de ces plantes invasives que l'on trouve désormais chez nous, mais avec une particularité par rapport aux autres : son pollen est fortement allergène. Aussi un décret du 26 avril 2017 l'a-t-il classée « nuisible pour la santé humaine » et la lutte contre cette plante est un enjeu de santé publique.

Le ministère de la Santé a donc mis en place en 2011 un observatoire de l'ambrosie, qui recense toutes les informations à son sujet. En 2017 s'y est ajoutée la plateforme web signalement-ambrosie.fr (lire ci-dessous).

Depuis 2006 en Alsace

Le programme est relayé sur le terrain par les ARS (agences régionales de santé), qui œuvrent conjointement avec les départements et les chambres d'agriculture. Dans le Grand Est, l'ARS a missionné la Fredon (Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) pour mener des actions de sensibilisation, former des référents de terrain pour la signaler et former à son élimination. Celle-ci est obligatoire pour tous, y compris les particuliers, avant sa poli-



Rémy Hava, des Brigades vertes, et Samuel Audinot, du département du Haut-Rhin, traquent chaque année les sites infestés.

Photo L'Alsace/Françoise Marissal

Coût sanitaire et économique

L'ambrosie n'a pas seulement un coût sanitaire, mais aussi économique, avec le coût des soins des malades et celui de l'entretien des sites infestés. Dans le Haut-Rhin, l'ambrosie est présente en particulier dans le Bassin potassique et est disséminée çà et là dans la plaine. Chaque année, les Brigades vertes l'arrachent ou la fauchent vers fin juin-début juillet, puis la compostent. « À partir du moment où la plante n'est pas au stade de la pollinisation, on peut la composte », rappelle Rémy Hava, des Brigades vertes. Quant aux agriculteurs, « ils jouent le jeu : si on en trouve dans le mois, ils acceptent d'ensiler plus tôt pour que nous puissions intervenir ». Les céréales étant moissonnées plus tôt, le problème de la date ne se pose pas. Dans le Bas-Rhin, on est « en vigilance. Mais nous ne constatons pas d'infestation spécifique ». Il est vrai que s'il y a bien un réseau d'informateurs, il est « plus informel » que dans le Haut-Rhin. Ce qui ne permet pas une détection aussi fine.

Les formations de référents menées par la Fredon devraient pallier ce manque.

Textes : Françoise MARISSAL



L'ambrosie affectionne les sols nus. Photo L'Alsace/Françoise Marissal

nisation, qui a lieu vers août-septembre. En Alsace, les décrets préfectoraux stipulent l'obligation d'agir avant le 1^{er} août pour le Haut-Rhin, et avant le 1^{er} août pour le Bas-Rhin. En Alsace, sa présence est avérée depuis 2006. « En matière de surveillance, le Haut-Rhin a une longueur d'avance », souligne Samuel Audinot, du service environnement et agriculture au département, du fait de l'existence des Brigades vertes. Les 70 gards sont formés pour être donneurs d'alerte, tout comme les patrouilleurs rous-

Car la plante affectionne les sols nus comme les friches, les chantiers, les bords de route. Et elle a horreur de la concurrence d'autres plantes. Aussi une des techniques de lutte est, après l'arrachage, de végétaliser avec des plantes comme le trèfle ou la luzerne.

Des brûlures dues à la berce du Caucase

« Trois sortes d'ambrosie posent problème », précise Benjamin Vin, de l'ARS Grand Est : l'ambrosie à feuille d'arnoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épi lisse. Mais la plus commune est la première. Environ 5 à 10 % des communes alsaciennes sont touchées « et le Bas-Rhin est le seul département du Grand Est où la présence des trois est avérée », constate Benjamin Vin.

S'ajoute à cet envahissement nuisible la berce du Caucase, dont la sève provoque des brûlures. « À une époque, c'était la mode de l'avoir dans les jardins car elle est très grande avec de grandes fleurs... C'est ainsi qu'elle s'est disséminée », reprend Samuel Audinot.

Éviter le scénario d'Auvergne Rhône-Alpes

En France, la région Auvergne Rhône-Alpes est la plus impactée. En 2016, 8 % de la population (400 000 personnes) avait été touchée par les allergies, pour un coût de 20 M€ (millions d'euros) en consultations, traitements, arrêts maladie. En 2017 elle se montait à 10 % de la population (660 000 personnes), pour un coût de 40 M€. L'ARS (Agence régionale de santé) Auvergne Rhône-Alpes a donc fait une projection de la situation nationale si elle était la même que dans la région : on arriverait à 5,3 millions de personnes touchées, avec un coût des soins de 329 M€ ! La France n'est de loin pas le pays le plus touché en Europe. L'ambrosie couvre toute la Hongrie, la quasi-totalité de la Slovaquie, la Serbie, la Croatie, la Bosnie, la Slovénie, ainsi que le Nord de l'Italie et l'Ouest de la Bulgarie.

La reconnaître et l'éliminer

• L'ambrosie est difficile à détecter car elle ressemble à notre armoise. Comment la reconnaître ? Ses feuilles ont la même couleur de chaque côté - celles de l'armoise sont grises et duveteuses en dessous -, elle n'a pas d'odeur quand on la froisse. Sa tige a des poils, celle de l'armoise n'en a pas. Elle peut mesurer jusqu'à 2 m.

• Comme elle vient d'Amérique du Nord, ses prédateurs naturels n'existent pas en Europe, ce qui explique les difficultés à la réguler. Une expérience menée en Isère montre que les moutons en seraient friands. En Alsace, on la trouve dans les champs et les friches, ce qui ne laisse pas cette possibilité.

• Son pollen est très allergène : cinq grains par m³ suffisent à provoquer une allergie... Or chaque fleur contient de 30 à 35 millions de grains de pollen ! Aussi, même si les allergies sont classiques - rhinites, conjonctivites, urticaire, asthme... -, elles peuvent toucher plus de monde.

• Elle fleurit en juillet et pollinise en août-septembre. D'où l'obligation de l'arracher au plus tard fin juillet.

• On la trouve sur les terrains nus, pauvres, comme les friches, les chantiers, les bords de route. Elle



Savoir reconnaître un plant et une fleur d'ambrosie. DR



résiste également à la sécheresse.

• Que faire si on en trouve ? Alerter sur le site internet ad hoc. Ou télécharger l'appel gratuite sur le site et prendre une photographie. Si la plante est chez soi, il faut l'arracher ou la couper.

• Comment faire ?

Toujours porter des gants car elle peut aussi déclencher des allergies au toucher.

• Avant sa floraison, on peut l'arracher avec des gants ou la faucher et la laisser au sol ou la composte.

• Dès qu'elle est en fleur, elle émet du pollen et devient dangereuse. Il faut alors la faucher avec des gants,

une combinaison, un masque et des lunettes, puis l'emballer et l'emmener en déchèterie.

• Si elle est en phase de pollinisation, il faut la faucher avec les mêmes précautions, l'emballer et se renseigner à la mairie pour connaître la filière d'incinération.

CONTACTER : 092.376.888 ; site internet : www.signalement-ambrosie.fr ou www.ambrosie.info ; sur YouTube, on trouve deux vidéos pédagogiques réalisées par l'Est Bourgogne Franche-Comté et la ville de Craponne.

Quelque 70 plantes invasives

L'ambrosie est la plus problématique des plantes invasives, mais elle n'est pas toute seule, tant s'en faut. « On en compte quelque 70 dans le Haut-Rhin », note Samuel Audinot. Toutes ont en commun d'appauvrir la biodiversité en prenant la place des plantes locales.

La plus connue est la renouée du Japon, par laquelle l'Alsace est une des régions les plus touchées de France. En Asie, elle a des utilisations alimentaires ou médicinales, mais en Europe elle n'a pas de prédateur ou de compétiteur local. Elle colonise en particulier les berges des cours d'eau, ce qui représente un danger : à la différence de la ripisylve, elle n'a pas de racines pour



En Alsace, la renouée du Japon est la plante invasive la plus connue. DR



Élégante mais envahissante, la balsamine de l'Himalaya. DR

maintenir la berge et ne permet donc pas de limiter les crues. La renouée se propage par ses rhizomes, difficiles à détruire. Fauchage, couverture des sols ont été tentés. Li-gneuse, elle n'est pas appréciée par les vaches. À Staffeldien, on teste des moutons et chèvres pour la brouter. Puis on plante des arbres à croissance rapide car elle déteste l'ombre.

À chacun son invasive

La très esthétique balsamine de l'Himalaya est une autre invasive et l'Alsace est la région la plus touchée. Elle aime les milieux humides et ombrés.

gés. Elle est heureusement facile à arracher : il faut la faire deux ou trois fois par an, durant quelques années, pour la réguler.

On pourrait s'interroger : pourquoi ne pas introduire leurs prédateurs ou concurrents ? Car on ne connaît pas l'interaction avec le milieu local et le remède pourrait être pire que le mal.

À noter que chacun est l'invasif de l'autre. Ainsi, venues de l'Europe, la salicaire envahit l'Amérique du Nord, l'euphorbe envahit les États-Unis, le pin maritime colonise l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Chili..., l'ajonc colonise tout le continent américain, l'Afrique et l'Australie, etc.